

BAROMÈTRE 2025 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2024 RÉGION OCCITANIE

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





Introduction

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2025, basée sur les données de l'année 2024 (arrêtées au 31 mars 2025).

Au niveau national, 72 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 88 % agissant à l'échelle régionale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la contribution des postes Fonjep à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales (ZFRR). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région est disponible sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (« Guid'asso », « Culture », « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZFRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 805,00

Nombre d'associations bénéficiaires : 554

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 858

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 340 570,50 €

CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

Département	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
09 - Ariège	28	37	270 441,00 €	0,00 €
11 - Aude	35	44	333 420,50 €	0,00 €
12 - Aveyron	34	53.5	386 259,00 €	36 320,40 €
30 - Gard	60	68.5	461 779,50 €	0,00 €
31 - Haute Garonne	91	184.5	1 312 348,00 €	853 467,00 €
32 - Gers	33	42	314 470,00 €	0,00 €
34 - Hérault	96	131	930 268,00 €	0,00 €
46 - Lot	27	34.5	253 725,00 €	0,00 €
48 - Lozère	25	30.5	227 453,00 €	0,00 €
65 - Hautes Pyrénées	25	40	273 127,50 €	0,00 €
66 - Pyrénées Orientales	29	53	366 405,00 €	0,00 €
81 - Tarn	43	51.5	354 618,00 €	47 137,33 €
82 - Tarn et Garonne	28	35	239 098,50 €	0,00 €

(*) La part des collectivités mentionnée ici ne concerne que les montants inscrits dans les conventions tripartites conclues entre les collectivités, les associations et le Fonjep.

1 CARACTÉRISTIQUES DES 554 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association locale	71,48%
Tête de réseau départementale	13,00%
Association régionale	7,04%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	4,51%
Association nationale	2,71%
Tête de réseau nationale	0,36%
Tête de réseau nationale de têtes de réseau	0,18%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	51,10%
De 5 à 9 salariés	23,71%
De 10 à 19 salariés	13,79%
De 20 à 49 salariés	5,88%
De 50 à 199 salariés	4,04%
De 200 à 499 salariés	0,92%
500 salariés et plus	0,55%

1.3 Nombre de bénévoles

	Nombre
Nombre de bénévoles total	86 815,00
Nombre de bénévoles moyen	158,00
Nombre de bénévoles médian	19,00
Nombre d'ETP total	2 966,00
Nombre moyen d'ETP par association	5,00

2 PROFIL TYPE DES 858 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Homme	34,28%	40	4
Femme	65,72%	39	3

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	49,95%	68,21	31,79
Bac +2 (III)	31,58%	65,79	34,21
Niveau bac (IV)	15,42%	56,29	43,71
BEPC/BP (V)	2,68%	75,86	24,14
Inférieur au BEPC (VI)	0,37%	25,00	75,00

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 554 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	2,35%
Nationale	3,79%
Interrégionale	1,44%
Régionale	16,79%
Départementale	37,73%
Intercommunale	20,22%
Communale	10,65%
Quartier	5,05%
Autre	1,26%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	65,74%
Jeunes (16-24 ans)	14,06%
Enfants (6-15 ans)	6,21%
Adultes (25-65 ans)	6,06%
Public spécifique	2,92%
Familles	2,80%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	1,20%
Petite enfance (0-5 ans)	0,78%
Personnes handicapées	0,23%

226,5 postes sur 805 sont attribués à des associations implantées en QPV.

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	3 225,59 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	4 405,55 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	3 088,27 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	3 104,57 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	3 454,79 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	15.68%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	12.03%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	16.29%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	16.15%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	14.89%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	387,50
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	35,00
POSTE SANS PART ETAT	3,00
Ministère de la Ville. Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	136,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	94,00
AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT/MEAE	8,00
Ministère de la Culture	7,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1	0,50
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	134,00

Sont décomptés ici les postes Fonjep attribués aux associations dont le siège est situé dans la région.

COMITÉ RÉGIONAL RÉGION OCCITANIE

Déléguée régionale

AGNES FASAN

RÉSEAU LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD

AGNES.FASAN@LECGS.ORG

06 82 29 97 11

Suppléant

DANIEL JEAN-PIERRE

RÉSEAU FRMJC OCCITANIE

DIRECTION-MEDITERRANNEE@FRMJC.ORG

06 63 96 50 70